

Le Président

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre chargée des Sports
Ministère de l'Education nationale, de la
Jeunesse et des Sports
95 Avenue de France
75650 PARIS CEDEX 13

Nogent-sur-Marne, le 7 mai 2021

Réf.21CVDB/ST/VLn*1820

Madame la Ministre,

Le déconfinement vient de débuter ce 03 mai 2021, et nous nous en réjouissons. Il s'agit de la première étape et nous souhaiterions que les clubs de la fédération française d'aviron en fassent partie, au même titre que les terrasses des restaurants et des bars ainsi que des lieux de culture.

En effet, nos structures, avec tout le professionnalisme qui les anime, souhaitent être de celles qui retrouveront une vie presque « normale », où les interactions collectives, terreau de notre tissu associatif qui tend à s'éliminer, seront de nouveau possible. Dans notre sport, la pratique collective se fait par petits groupes de 2, 4 ou 8 rameurs.ses au maximum. En outre, le terme « collectif » ne doit pas faire oublier que notre sport se pratique en plein air et que nos sportifs sont assis à plus d'un mètre les uns derrière les autres sans aucun contact au cours de la pratique sportive.

La pratique collective en plein air serait une première étape raisonnable pour notre sport dès ce jour et pour tous nos pratiquants. Le travail en salle d'ergomètres ou de musculation serait, quant à lui, notre seconde étape au 09 juin prochain. Cette proposition, que nous calquons sur vos prescriptions se ferait évidemment à effectif contenu pour la sécurité de tous.

Bien conscient de votre engagement au service du sport dans un contexte où l'intérêt général est primordial et où la spécificité de chaque discipline nécessite, quant à elle, une analyse particulière, nous espérons que ces particularités individuelles que nous défendons trouveront auprès de vous, un écho positif.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et restons à votre entière disposition pour vous apporter les précisions qui vous sembleront nécessaires à son traitement.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.


Christian VANDENBERGHE